



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20160126-601-DE

Séance du : 26 janvier 2016
Compte rendu affiché le : 28 janvier 2016
Date de la convocation : 18 janvier 2016

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2016

Nombre de délégués : 34
En exercice : 34
Présents : 20
Votants : 20

Nombre de délégués concernés : 24
En exercice : 24
Présents : 14
Votants : 14

Le 26 janvier 2016, à 20 h, en Mairie de Chazelles sur Lyon se sont réunis les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Jean-Yves Charbonnier

Etaient présents:

CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Charbonnier A, Demmelbauer P, Lebreton L, Laffont J, Mme
Cassandra J

CCFL : Bonnier D, Mr Gonon P, Rousset L

CCHL.: Moralès P, Murigneux P, Villard P, Rizoud M

SEM :

SIE A : G. Vincent

Autres communes : Viricel A, Dumas C, Rousset E, Reynard R, Barcet S, Dehaye S,

Etaient excusés : Mrs Rageys G, Ferlay M, Patrat Y, Barcet G, Blanchon PF, Pral C, Biguet S,
Soleymieux B, Mme Bussière L,

Secrétaire de séance : Vincent G

Délibération N°601 Objet : Choix de prestataires pour l'étude de l'ANZIEUX

Le Président explique qu'un choix de prestataire pour l'étude de faisabilité d'un ouvrage de ralentissement dynamique de l'Anzieux doit être fait. L'étude porte, d'une part, sur la faisabilité technique de réaliser un ouvrage de stockage en dérivation en rive droite de l'Anzieux au niveau du bois du Sorbiers à proximité de la carrière de Ruffy. L'étude permettra, d'autre part, de définir le cadre réglementaire et de faire une analyse juridique du projet. Il est nécessaire de choisir le prestataire pour réaliser cette étude, les entreprises Progeo, Artelia, IRH, SAFEGE et ISL ont répondu à la consultation.

Il est proposé suite à l'analyse des offres réalisée par HTV en tant qu'AMO de retenir le bureau d'étude SAFEGE qui obtient la meilleure note. Il est rappelé que le coût de cette étude sera pris en charge entièrement par la CCPSG.

Le Comité syndical à l'unanimité autorise le Président à retenir le bureau d'étude SAFEGE et d'engager toutes les démarches pour lancer le marché. Le montant du marché s'élève à 24 250 € HT, soit 29100 € TTC

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

SIMA COISE
1 Passage
42330 Saint-Galmier
Tél. : 04 77 53 51 51
Fait à Saint Galmier
Le 26.01.2016
Le Président
Jean Yves Charbonnier